



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 816/2023

SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2023

Nombre de membres

- En exercice : 35
- Présents : 26
- Votants : 33

- Pour : 27
- Contre : 00
- Abstention : 06

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication

Acte publié le :

20 NOV. 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze novembre à neuf heures, le Conseil municipal de la Commune d'Orange, légalement convoqué par le maire le huit novembre deux mille vingt-trois, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Espace Alphonse Daudet à Orange ;

Sous la présidence de Monsieur Yann BOMPARD, Maire.

Etaient présents

M. Yann BOMPARD, M. Denis SABON, Mme Marie-Thérèse GALMARD, M. Jonathan ARGENSON, Mme Joëlle EICKMAYER, M. Claude BOURGEOIS, Mme Marcelle ARSAC, M. Xavier MARQUOT, M. Patrice DUPONT, M. Armand BEGUELIN, M. Michel BOUYER, Mme Christiane LAGIER, Mme Christine JOUFFRE, M. Patrick PAGE, Mme Chantal GRABNER, M. Jean-Michel BOUDIER, M. Pierre MARQUESTAUT, Mme Valérie ANDRES, Mme Aline LANDRIN, M. Nicolas ARNOUX, Mme Céline BEYNEIX, Mme Fabienne HALOUI, M. Patrick SAVIGNAN, M. Christian GASTOU, M. Bernard VATON, M. Jean-Pierre PASERO.

Absents représentés

Mme Muriel BOUDIER représenté par Mme Marcelle ARSAC
Mme Catherine GASPA représenté par Mme Valérie ANDRES
Mme Joëlle CHALANDON représenté par M. Jean-Michel BOUDIER
M. Cédric ARCHIER représenté par M. Nicolas ARNOUX
M. Jean-Dominique ARTAUD représenté par M. Jonathan ARGENSON
Mme Carole NORMANI représenté par M. Bernard VATON
M. Ronan PROTO représenté par M. Christian GASTOU

Absentes

Mme Marie-France LORHO
Mme Michèle MARGAIN

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Jonathan ARGENSON est nommé secrétaire de séance à l'unanimité.



N° 816/2023

Rapporteur : M. Yann BOMPARD

BUDGET PRINCIPAL VILLE D'ORANGE – EXERCICE 2023 – DECISION MODIFICATIVE N° 3

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

Vu la délibération n° 276 du conseil municipal du 11 avril 2023 adoptant le budget primitif de la Ville d'Orange ;

Vu la décision n° 339 du 03.05.2023 concernant le transfert de crédits du chapitre 022 dépenses imprévues vers le chapitre 67 article 6718 autres charges exceptionnelles sur opération de gestion (PS SCI GILHAM) ;

Vu la délibération n° 479 du conseil municipal du 12 juin 2023 approuvant la Décision Modificative n° 1 du Budget Principal 2023 de la ville d'Orange ;

Vu la délibération n° 674 du conseil municipal du 19 septembre 2023 approuvant la Décision Modificative n° 2 du Budget Principal 2023 de la ville d'Orange ;

Considérant que le Conseil est invité à délibérer pour approuver la Décision Modificative n° 3 du Budget Principal 2023 de la ville d'Orange, qui s'équilibre comme suit :

FONCTIONNEMENT	RECETTES		-82 145,00 €
	Recettes Réelles :		-82 145,00 €
	7062 - Redevances services à caractère culturel		-500 000,00 €
	Total 70		-500 000,00 €
	Chapitre 73 - Impôts et taxes		
	73111 - Impôts directs locaux		417 855,00 €
	Total 73		417 855,00 €
	Recettes d'ordres :		0,00 €
	DEPENSES		-82 145,00 €
	Dépenses Réelles :		-551 099,00 €
	Chapitre 011 - Charges à caractère général		
	6065 - Livres, disques, ... (médiathèque)		10 000,00 €
	6188 - Autres frais divers		4 250,00 €
	6238 - Divers		10 000,00 €
	6241 - Transports de biens		20 000,00 €
	6261 - Frais d'affranchissement		22 000,00 €
	627 - Services bancaires et assimilés		-7 500,00 €
	Total 011		58 750,00 €
	Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante		
	6518 - Autres		6 000,00 €
Total 65		6 000,00 €	
Chapitre 66 - Charges financières			
6688 - Autres		7 500,00 €	
Total 66		7 500,00 €	
Chapitre 022 - Dépenses imprévues		-623 349,00 €	
Total 022		-623 349,00 €	
Dépenses d'Ordres :		468 954,00 €	
Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement		468 954,00 €	
Total 023		468 954,00 €	

RECETTES		
Recettes Réelles :		
Chapitre 13 - Subventions d'investissement (hors 138)		
1321 - Subv. non transf. Etat, établ. Nationaux	-850 000,00 €	
1328 - Autres subventions d'équip. non transf.	-40 000,00 €	
Total 13	-890 000,00 €	
Recettes d'ordres :		668 954,00 €
Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement		468 954,00 €
Total 021	468 954,00 €	
Chapitre 041 - Opérations patrimoniales		
16878 - Autres organismes et particuliers	200 000,00 €	
Total 041	200 000,00 €	
DEPENSES		-221 046,00 €
Dépenses Réelles :		-421 046,00 €
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles		
21318 - Autres bâtiments publics	350 000,00 €	
2132 - Immeubles de rapports	320 000,00 €	
Total 21	670 000,00 €	
Chapitre 23 - Immobilisations en cours		
2313 - Constructions	-670 000,00 €	
2313 - Constructions	-22 154,00 €	
Total 23	-692 154,00 €	
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées		
1641 - Emprunts en euros	-265 000,00 €	
16878 - Autres organismes et particuliers	265 000,00 €	
Total 16	0,00 €	
Chapitre 020 - Dépenses imprévues		-398 892,00 €
Total 020	-398 892,00 €	
Dépenses d'Ordres :		200 000,00 €
Chapitre 041 - Opérations patrimoniales		
2132 - Immeubles de rapport	200 000,00 €	
Total - 041	200 000,00 €	

INVESTISSEMENT

A l'unanimité (6 abstentions : M. Christian GASTOU, Mme Fabienne HALOUI, Mme Carole NORMANI, M. Ronan PROTO, M. Patrick SAVIGNAN, M. Bernard VATON),

DECIDE

Article 1 : d'approuver la Décision Modificative N° 3 du Budget Principal de la ville d'Orange 2023 équilibrée en recettes et en dépenses.

Article 2 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer tout document relatif à ce dossier.

Le Secrétaire de séance
Jonathan ARGENSON



Le Maire
Yann BOMPARD

